DROIT DE LA FAMILLE

Statuts des couples et successions : comparer, anticiper et protéger le survivant

Mariage, pacte civil de solidarité ou union libre n'emportent pas les mêmes conséquences au décès. Les clients l'ignorent souvent et découvrent la situation réelle du survivant au moment le plus défavorable. Ces deux jours relient le droit du couple et le droit des successions. Le participant apprend à identifier le régime applicable à un couple, à liquider ce régime avant tout partage, à déterminer les héritiers et leurs parts, puis à mesurer les droits du survivant et les outils d'anticipation adaptés à sa situation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 426 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs d'études notariales, conseillers bancaires, conseillers en gestion de patrimoine, assistants juridiques et professionnels de l'assurance.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le statut juridique d'un couple et ses effets patrimoniaux
- Déterminer le régime matrimonial applicable et son fonctionnement
- Établir la dévolution successorale et le calcul des parts
- Mesurer les droits du conjoint ou du partenaire survivant
- Repérer les outils d'anticipation adaptés à une situation familiale

03 Programme détaillé

M1 Statuts du couple et effets patrimoniaux

- Comparer avant de conseiller
- Effets du mariage du pacte civil de solidarité et du concubinage
- Obligations réciproques entre les membres du couple
- Propriété des biens et preuve de leur appartenance
- Conséquences de la séparation sur le patrimoine
- À retenir : Le statut du couple détermine à lui seul une grande partie des droits du survivant.

M2 Régimes matrimoniaux

- Savoir qui possède quoi
- Régime légal et composition de la communauté
- Régimes séparatistes et régimes conventionnels
- Gestion des biens et pouvoirs de chaque époux
- Changement de régime et procédure applicable
- Liquidation du régime avant tout règlement successoral
- Atelier : Chaque participant qualifie les biens d'un couple décrit et reconstitue la masse à partager.

M3 Dévolution successorale

- Déterminer les héritiers et leurs parts
- Ordres et degrés dans la dévolution légale
- Réserve héréditaire et quotité disponible
- Représentation et situation des descendants
- Rapport des donations antérieures
- Option des héritiers et conséquences de l'acceptation
- Cas pratique : Le groupe établit la dévolution d'une succession comportant des enfants issus de deux unions.

M4 Droits du survivant et anticipation

- Protéger celui qui reste
- Droits légaux du conjoint survivant et options qui lui sont ouvertes
- Situation du partenaire et du concubin au décès
- Donation entre époux et testament
- Logement du survivant et droits attachés
- Place de l'assurance vie dans la transmission
- Mise en situation : Un participant conduit un entretien de conseil auprès d'un couple non marié inquiet pour le survivant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 426 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr